

# CONDITIONS GÉNÉRALES

L'inscription d'un jeune à l'un des stages implique l'acceptation par chacun des membres des présentes conditions générales et notamment le respect des pré-requis liés à la pratique des activités proposées, à savoir (cf. arrêté Jeunesse et Sport du 04/05/95) :

- ne présenter aucune contre-indication médicale aux activités pratiquées (sauf avis contraire, chaque participant autorise l'autorité compétente à faire pratiquer sur sa personne tout acte médical ou chirurgical d'urgence),
- les pratiquants majeurs ou leur représentant légal pour les mineurs attestent de leur aptitude à nager au moins 25 mètres et à s'immerger.
- les pratiquants sont âgés de 8 ans révolus.

## 1 - INSCRIPTION ET REGLEMENT

L'inscription à l'un des stages s'effectue par l'intermédiaire du bulletin d'inscription. Cette inscription implique que l'ensemble des pratiquants majeurs ou leur représentant légal pour les mineurs a pris connaissance des présentes conditions générales, et déclare y souscrire. L'inscription ne devient définitive qu'à réception par le Stade d'Eaux Vives du bulletin d'inscription dûment rempli et signé. Le solde doit être obligatoirement versé au début de l'animation. Une prestation non soldée dans ce délai peut être annulée.

## 2 - LES TARIFS PROPOSÉS COMPRENNENT SELON LES CAS

L'encadrement des activités par des moniteurs diplômés d'Etat, le prêt du matériel nécessaire à la pratique de l'activité (sauf tenue personnelle). Ils sont susceptibles de réajustement en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

## 3 - ANNULATION

**DU FAIT DU STADE D'EAUX VIVES :** Le Stade d'Eaux Vives peut annuler une animation pour des raisons de force majeure, ou tenant à la sécurité des participants, ou encore en cas d'insuffisance de participants. Dans ces cas, le participant a droit au remboursement de l'acompte versé, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.

**DU FAIT DU PARTICIPANT :** Toute annulation doit être adressée au Stade d'Eaux Vives par lettre recommandée au moins 7 jours avant la date prévue de l'animation (le cachet de la poste faisant foi). En cas de délai non respecté, le stade d'eaux vives facturera l'intégralité de l'activité au(x) participant(s).

## 4 - MODIFICATION DU FAIT DU STADE D'EAUX VIVES

En cas de force majeure, dans l'intérêt des participants, ou pour assurer leur sécurité, le Stade d'Eaux Vives se réserve le droit de modifier les programmes proposés. En cas de modification dont le participant est informé avant le début de l'animation, celui-ci dispose d'un délai de 7 jours à compter de la réception de l'avis de modification pour mettre fin à sa réservation en avisant le Stade d'Eaux Vives par courrier. Dans ce cas, le remboursement des sommes versées libère le Stade d'Eaux Vives.

## 5 - RESPONSABILITÉ

Chaque participant est tenu de s'assurer pour les risques encourus en sa qualité.

# STAGES STADE D'EAUX VIVES

## DÉCOUVERTE INITIATION

Ce stage s'adresse aux jeunes qui souhaitent découvrir le canoë-kayak, ou ayant eu une première approche de l'activité. L'apprentissage de la navigation en eau calme et surtout en eau-vive se fera sur différentes embarcations, kayak ouvert, fermé, gonflables, canoë, raft et toujours de manière ludique. Détente et sensations garanties.

## PERFECTIONNEMENT DÈS 11 ANS

Ce stage s'adresse aux jeunes kayakistes ayant déjà faits au moins un stage de kayak en eau vive, désireux de se perfectionner. Dans la continuité du stage initiation le pratiquant sera amené vers plus d'autonomie dans sa navigation.

## MULTI-ACTIVITÉS PLEINE NATURE DÈS 11 ANS

Ces stages permettent de goûter à une activité de pleine nature différente chaque jour avec une activité « dominante » qui fera l'objet de deux séances durant la semaine.

Activités pratiquées : kayak, rafting, course d'orientation. Activité dominante : escalade ou golf.

## ESQUIMAUTAGE EN PISCINE

Pendant la période hivernale, un stage d'esquimautage et d'aisance aquatique est proposé aux pagayeurs débutants ou confirmés. Ce stage de 5 jours est organisé selon les attentes de chacun, éclaboussures et bonne humeur garanties.

## CONDITIONS DE PRATIQUE

ÊTRE ÂGÉ DE PLUS DE 8 ANS  
SAVOIR NAGER 25 MÈTRES

## TARIFS

STAGES (5 X 1H30) : 46€

## STADE D'EAUX VIVES

2, RUE DE PARIS  
35 510 CESSON SÉVIGNÉ  
TÈL/FAX : 02 23 45 18 18



# MATÉRIEL À PRÉVOIR

## KAYAK / RAFTING

Paire de chaussures fermées obligatoire, vêtements permettant la pratique des activités nautiques (une combinaison néoprène si possible ; un coupe vent...), une serviette de bain et un change complet.

## COURSE D'ORIENTATION / GOLF

Chaussures type tennis, un coupe-vent, tenue de sport.

## ESCALADE

Tenue de sport, chaussures d'escalade ou tennis

## ESQUIMAUTAGE

Maillot de bain, lunette ou masque de natation.

## PROGRAMME DES STAGES

		INITIATION/ DÉCOUVERTE 13H45-15H15	PERFECTIONNEMENT 15H30-17H	MULTI-ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE 10H30-12H	ESQUIMAUTAGE 8H30-10H
2011	24/10 AU 28/10				
	19/12 AU 23/12				
2012	13/02 AU 17/02				
	20/02 AU 24/02				
	16/04 AU 20/04				
	9/07 AU 14/07				
	16/07 AU 20/07				
	23/07 AU 27/07				
	30/07 AU 3/08				
	6/08 AU 10/08				
	13/08 AU 17/08				
	20/08 AU 24/08				
27/08 AU 31/08					

 PAS D'ACTIVITÉ

# BULLETIN D'INSCRIPTION



## PARTICIPANT

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES STAGE ESQUIMAUTAGE

Taille : ..... Poids : .....

## TUTEUR LÉGAL DU PARTICIPANT

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

## STAGES

- Stage Découverte/initiation
- Stage perfectionnement
- Stages multi-activités
- Stages esquimautage

## PAIEMENT

46 € par chèque bancaire  
(Ordre : Trésor Public)

## SEMAINE DU ... /... /... AU ... /... /...

Je soussigné en mon propre nom ou celui de mon enfant certifie que je ou qu'il sait nager au moins 25m et atteste avoir pris connaissance des conditions générales au verso de ce document et déclare les accepter.

Date :

Signature :